

L'OTRE participe à la présentation du plan rénové d'action de prévention de la peste porcine africaine

20 DÉCEMBRE 2023



L'OTRE a été invitée le 19 décembre par le ministre Marc Fesneau, au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, à suivre la présentation du plan national pour prévenir l'introduction et la propagation de la peste porcine africaine.



Mathieu Langevin, Président du conseil de métier Transport d'animaux était accompagné de Stéphane Cauchy, coordinateur de ce conseil et secrétaire général de l'OTRE Pays de la Loire et Normandie. Le ministre a rappelé les différents risques sanitaires qui pèsent sur l'élevage en France : influenza aviaire, la maladie hémorragique épizootique et la peste porcine africaine (PPA) qui est le sujet de préoccupation principale. En effet, la PPA inquiète à cause du foyer d'Italie du Nord, avec des cas à 50km de la frontière française. Pour l'instant, la maladie se développe vers le Nord et le Sud de l'Italie mais non vers l'Ouest.

En France, les deux principales zones de vigilance sont les régions PACA et Bretagne, la première du fait de sa proximité avec l'Italie et la deuxième du fait de la concentration de porcs sur son territoire. Une coopération a été mise en place avec les italiens (groupe de contact entre experts des deux pays). Concernant les risques en élevage, un travail est en cours avec INAPORC afin d'aboutir à un accord interprofessionnel de lutte contre la PPA.

Un plan a été établi dans lequel **5 axes principaux** ont été présentés pour prévenir et maîtriser ces risques :

- **Prévenir l'introduction de la maladie sur le territoire national**
- **Prévenir la propagation de la maladie dans la faune sauvage et en élevage**
- **Assurer une surveillance adaptée de la situation sanitaire**
- **Se préparer collectivement à une situation de crise**
- **Anticiper les conséquences économiques en cas de peste porcine africaine**

Mathieu Langevin a interrogé le ministre sur les enjeux relatifs au transport des porcs, et a insisté sur le manque de moyens en termes de stations de lavage et désinfection dans ce contexte de potentielle épidémie.

Il a échangé avec le conseiller du ministre en charge des filières animale et l'OTRE travaillera au côté du cabinet du ministre pour défendre les intérêts des transporteurs routiers d'animaux vivants dans ce plan qui doit être rendu opérationnel.